

L'ESTIVAGE DES BUSARDS DES ROSEAUX (*CIRCUS AERUGINOSUS*), SAINT-MARTIN (*CIRCUS CYANEUS*) ET CENDRÉS (*CIRCUS PYGARGUS*) DANS DES PLAINES AGRICOLES DE WALLONIE : PREMIÈRES ESTIMATIONS

Mathieu Derume, Jérémie Guyon et Baptiste Bataille
GT Busards



D. Bangels

Résumé - L'estivage non reproducteur des busards en plaine agricole est étudié en Hainaut occidental depuis 2006. Afin de mieux appréhender le phénomène, nous avons voulu savoir ce qu'il en était au niveau de la Région wallonne dans son ensemble. Les premiers résultats semblent confirmer ce qui avait déjà été observé en Hainaut. Les Busards des roseaux, notamment les femelles, sont rencontrés en plus grand nombre dans toutes les provinces et l'estivage (au moins en Hainaut) présente une certaine variabilité annuelle. Les causes de ces variations sont encore inconnues mais le facteur trophique peut être envisagé : cycles des micromammifères et perte de certaines zones de chasse (jachères).



Photo 1 - Busard des roseaux. Harzé, 17 octobre 2006 / Marsh Harrier. Harzé, 17 October 2006 (Photo : Jules Fouarge).

Introduction

Depuis quelques années, les observations estivales de busards dans les plaines agricoles de Wallonie ont tendance à se multiplier. Actuellement, ces milieux, et plus particulièrement les champs de céréales, sont choisis pour nicher par les Busards Saint-Martin (*Circus cyaneus*), cendré (*Circus pygargus*) et, dans une moindre mesure, des roseaux (*Circus aeruginosus*) (MILLON *et al.*, 2002). Ce dernier, comme son nom l'indique, est plutôt lié aux héliophytes mais il a récemment colonisé ce nouvel habitat. Les premières nidifications wallonnes en cultures ont ainsi été découvertes à partir de 2000. Elles sont annuelles depuis 2004 mais ne concernent chaque fois qu'un ou deux couples. Chez nous, la roselière reste donc l'habitat de prédilection de ce busard.



Au vu des observations effectuées en été (notamment en juin) ces dernières années, il semble que les plaines agricoles wallonnes soient également occupées par un certain nombre de busards non nicheurs. Le phénomène semble davantage concerner le Busard des roseaux, les observations de Busards Saint-Martin et cendrés non nicheurs étant nettement moins nombreuses.

Afin de mieux cerner l'importance de ces populations non reproductrices fréquentant les cultures en été, des premiers comptages simultanés ont été effectués en Hainaut occidental en 2006 et 2007 (DERUME, 2006 et 2007). Suite aux résultats encourageants obtenus alors, il a été décidé d'agrandir la zone d'étude à d'autres régions agricoles de Wallonie. Cette recherche à plus grande échelle était également motivée par la possible découverte de nouveaux couples nicheurs.

Méthode

La fin du mois de juin est une période propice pour l'estimation du nombre d'oiseaux estivants car, d'une part, la migration pré-nuptiale est terminée et, d'autre part, il n'y a pas encore (ou très peu) d'apports extérieurs (oiseaux ayant raté leur nidification...); c'est pourquoi la date du 21 juin 2008 a été retenue pour l'organisation du comptage. En Hainaut occidental, les recensements précédents avaient eu lieu les 24 juin 2006 et 23 juin 2007. Le début des prospections a été fixé à 18h. Cette heure « tardive » a été choisie pour éviter, en cas de forte chaleur, de rater des oiseaux qui resteraient posés au sol.

La répartition des zones à prospecter s'est faite entre les coordinateurs régionaux (1 par province) et les observateurs. Certaines plaines agricoles ont été prospectées en raison de leur attractivité pour les busards. Les autres zones a priori favorables ont été choisies sur carte, en particulier les larges blocs de terres arables d'un seul tenant. Chaque observateur (ou groupe d'observateurs) s'est donc vu confier une zone à couvrir et avait pour consigne d'effectuer des arrêts fréquents de 5 minutes, si possible tous les 500 mètres, afin de détecter la présence de busards. Toute une série de paramètres étaient alors notés lors de chaque observation de busards : localisation

cartographique, heure d'observation, espèce, nombre d'individus, âge, sexe, éventuelle direction de vol ainsi que des caractéristiques du plumage. Par après, le croisement de ces différentes informations a permis d'éliminer les doubles comptages.

Les observations effectuées, ainsi que les superficies inventoriées, ont ensuite été encodées dans un système d'information géographique (Arcgis 9.1).

Résultats et analyse

La superficie totale couverte lors de ce comptage est de 82.614 ha, ce qui représente 4,9 % du territoire wallon.

En 2007, la surface agricole utile (SAU) wallonne était de 747.840 ha (soit 45 % de la surface de la Wallonie) et les terres arables représentaient 320.823 ha (Fig. 1). La superficie allouée aux céréales (toutes confondues) était, elle, de 182.465 ha (GIREA, com. pers.).

Ces chiffres étant probablement assez similaires en 2008, on peut donc estimer qu'un peu plus de 20 % des surfaces potentiellement recherchées par les trois espèces en estivage (terres arables) ont été prospectées lors de cette journée. Les données qui vont suivre sont donc à considérer en regard des surfaces couvertes.

Le nombre de busards dénombrés est compris entre 45 et 51. Les effectifs maxima par espèce se répartissent comme suit : 32 Busards des roseaux, 8 Busards Saint-Martin, 5 Busards cendrés et 3 busards gris indéterminés (Tableau 1). Trois autres busards n'ont pu être identifiés spécifiquement mais correspondaient probablement à des individus identifiés par un autre observateur dans une zone contiguë.

En Hainaut, seule province où une comparaison interannuelle est possible, les résultats obtenus en 2008 sont assez semblables à ceux de 2006. Dans cette région, 22-25 Busards des roseaux, 1 Busard Saint-Martin et 4 Busards cendrés avaient alors été dénombrés sur 288 km² (DERUME, 2006). La zone couverte en 2008 est de 240,1 km² et les nombres de Busards des roseaux, Saint-Martin et cendrés y sont respectivement de 20-21, 5 et 2 (Tableau 2).

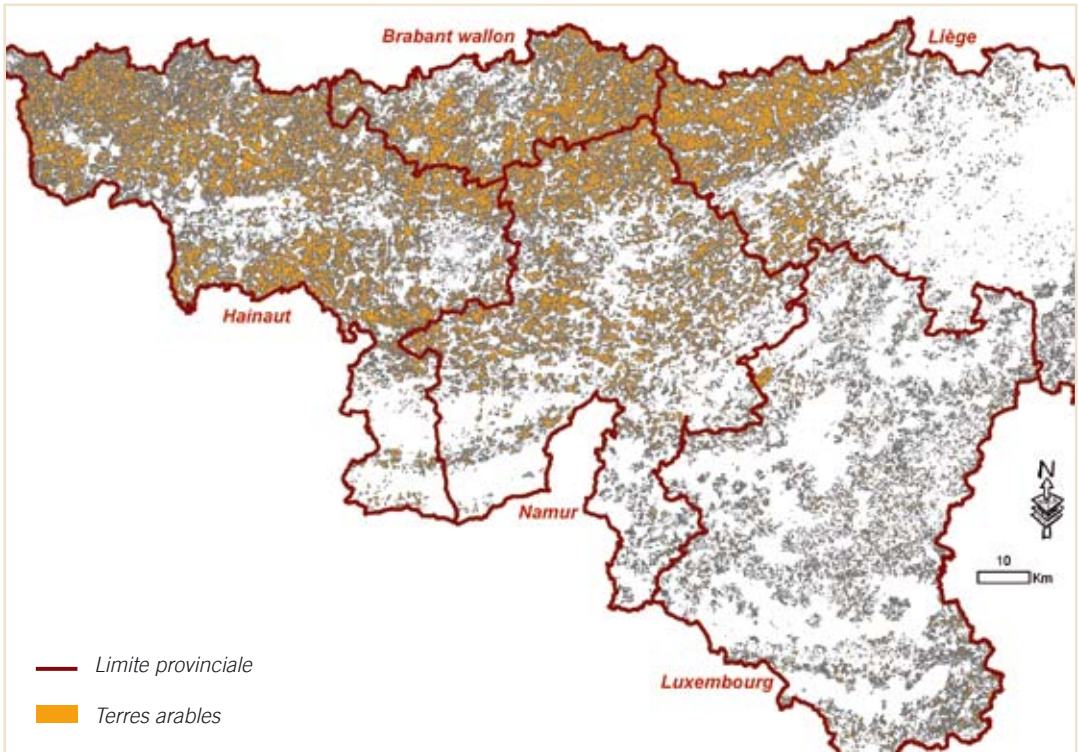


Fig. 1 - Répartition des terres arables en Wallonie / Distribution of arable lands in Wallonia

Tableau 1 - Répartition spécifique des effectifs maxima dénombrés en Wallonie (2008) / Specific distribution of maximum censused numbers in Wallonia (2008)

	Femelle / Female	Mâle / Male	Indéterminé / Sex unknown	Total
Busard des roseaux / Marsh Harrier	17	6	9	32
Busard Saint-Martin / Hen Harrier	3	5		8
Busard cendré / Montagu's Harrier	3	2		5
Busard gris / Grey harrier	2		1	3
Total	25	13	10	48*

* auxquels s'ajoutent 3 individus non identifiés spécifiquement mais correspondant vraisemblablement à des individus déjà comptabilisés / to them must be added 3 individuals not specifically identified but very likely the same as those already counted

Tableau 2 - Répartition spécifique des effectifs dénombrés en province du Hainaut (2008) / Specific distribution of censused numbers in Hainaut (2008)

	Femelle / Female	Mâle / Male	Indéterminé / Sex unknown	Total
Busard des roseaux / Marsh Harrier	8	5	7-8	20-21
Busard Saint-Martin / Hen Harrier	2	3		5
Busard cendré / Montagu's Harrier	1	1		2
Busard gris / Grey harrier	1			1
Total	12	9	7-8	28-29



Photo 2 - *Busard Saint-Martin 2^e hiver. Sarthe (France), 12 janvier 2008 / 2nd-Winter Hen Harrier. Sarthe (France), 12 January 2008* (Photo : Christophe Salin).



Photo 3 - *Busard cendré juvénile. Orp-Jauche, 22 juillet 2007 / Juvenile Montagu's Harrier. Orp-Jauche, 22 July 2007* (Photo : Jérémie Guyon).



Le recensement effectué en 2007 en Hainaut avait par contre livré de tout autres résultats puisque seuls 7 Busards des roseaux avaient été comptabilisés sur 323,9 km² (DERUME, 2007). Les échos provenant d'autres régions de Wallonie allaient dans le même sens : le nombre de busards estivant dans les plaines agricoles était cette année-là très faible (GT Busards, com. pers.).

Au niveau de la répartition régionale des espèces (Fig. 2), on constate que les Busards des roseaux sont majoritairement rencontrés dans les plaines agricoles du Hainaut (20-21 ex. sur le total de 29-32 ex., cf. Tableaux 1 & 2). Une dizaine d'oiseaux est signalée ailleurs, principalement dans le sud du Brabant wallon et en Hesbaye liégeoise. Un de ces oiseaux pourrait toutefois être un nicheur local. Pour cette espèce, c'est en effet dans la région de Genappe qu'a eu lieu, en 2008, le seul cas réussi de nidification en plaine agricole. Les effectifs les plus importants se rencon-

trent dans les Hauts Pays (Angre, Roisin...) où l'espèce a, par ailleurs, déjà niché en cultures les années précédentes. Le sex-ratio des oiseaux rencontrés paraît largement déséquilibré puisque seuls 6 mâles ont été observés, pour 17 femelles identifiées (Tableau 1). Cette proportion est proche de celle obtenue lors des prospections effectuées en Hainaut occidental en 2006 : 4 mâles pour 18-21 femelles (DERUME, 2006). La surreprésentation des femelles semble toutefois devoir être considérée avec prudence. L'erratisme est en effet très fréquent chez les individus immatures de cette espèce (mâles ou femelles) qui arborent une livrée très proche de celle des femelles adultes. Une confusion pouvant en entraîner une autre, BAVOUX *et al.* (2006) ont démontré que des mâles de certaines populations pouvaient avoir un plumage de type « femelle », sans gris dans les ailes. En conséquence, chez cette espèce, la détermination du sexe par la seule observation peut s'avérer hasardeuse.¹

¹ Ces mêmes auteurs signalent qu'il est possible de déterminer le sexe d'un Busard des roseaux avec plus de 99 % de certitude sur la base de seulement deux paramètres morphométriques : la longueur du bec et la masse corporelle. Toujours selon BAVOUX *et al.* (2006), l'utilisation de la seule longueur du bec permet déjà une identification du sexe avec plus de 96 % de certitude.

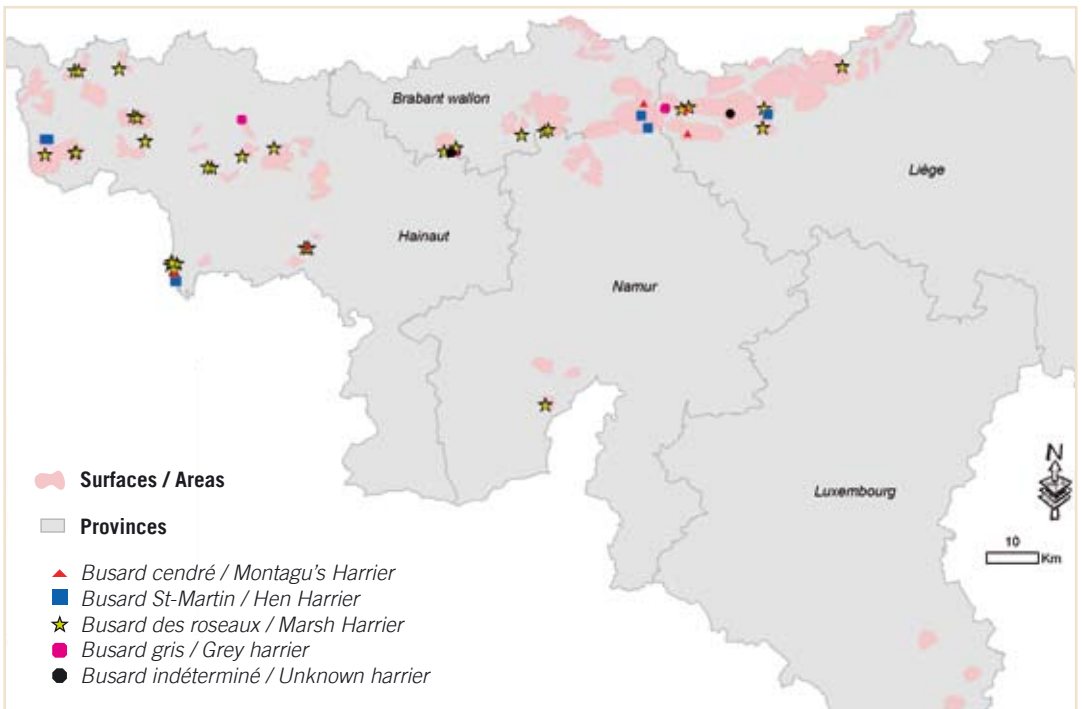


Fig. 2 - Localisation des busards observés et des surfaces prospectées. / Location of harriers' sightings and censused areas.



Toujours en ce qui concerne la présence estivale du Busard des roseaux dans nos plaines agricoles, on peut s'étonner du nombre finalement peu élevé de nidifications rencontrées, d'autant que, chez cette espèce, la maturité sexuelle peut être atteinte relativement tôt. BAVOUX *et al.* (1998) signalent, en effet, qu'un peu moins de la moitié des mâles sont matures dès leur deuxième année de vie et que plus des trois-quarts des femelles pondent dès leur première ou deuxième année. Ces mêmes auteurs signalent qu'en Charente Maritime (sur l'île d'Oléron), où est suivie une population sédentaire, un nicheur sur trois ne dépasse pas le stade de la construction du nid et que cette proportion est environ deux fois plus élevée chez les jeunes oiseaux. Ces indications nous amènent à penser qu'une partie des oiseaux observés chez nous durant l'été, au plumage de type « femelle », seraient, le plus souvent, de jeunes oiseaux (< 2 ans). Il est alors possible que, manquant d'expérience, ces derniers ne tentent pas encore de se reproduire, ou échouent assez rapidement, ce qui pourrait expliquer leur estivage en grand nombre en plaines agricoles. L'hypothèse de jeunes oiseaux inexpérimentés est aussi étayée par le fait que ceux-ci ont une plus forte propension à nidifier dans des milieux considérés comme atypiques pour l'espèce (BAVOUX *et al.*, 1998), minimisant ainsi les chances de succès de leur tentative de nidification. Remarquons enfin que, dans le cas de jeunes nicheurs, les éventuelles constructions de nids pourraient facilement passer inaperçues de par leur discrétion et rapidité d'exécution mais aussi de par l'étendue des zones à couvrir par les ornithologues.

Les Busards Saint-Martin, quant à eux, ont été observés à Froidmont (1 couple), dans les Hauts-Pays (2 m., 1 f.), à Boneffe (1 m., 1 f.) et Seraing-le-Château (1 m.). Il semble qu'aucun de ces oiseaux n'ait niché, même si des tentatives ont probablement été entreprises localement. Des Busards cendrés ont été repérés à Angreau (1 f.), Givry (1 m.), Folx-les-Caves (1 f.), Moxhe (1 f.), et Burdinne (1 m.). Ces trois derniers oiseaux pourraient avoir tenté de se reproduire dans ces régions respectives mais il est peu probable que les nichées aient abouti. En effet, très peu de couples de ces deux dernières espèces ont réussi à mener à terme leur nichée ou alors avec beaucoup de persévérance. Ainsi, chez le Busard Saint-Martin, dans le nord du Brabant wallon, un mâle s'y est repris à trois fois avec deux femelles différentes avant de réussir à élever deux jeunes avec succès. En Hainaut, un couple a réussi à conduire au moins un jeune à l'envol dans la plaine agricole au sud de

Mons. Plusieurs tentatives ont échoué ailleurs dans la province de Hainaut et celle de Liège. Le même sombre constat est fait pour le Busard cendré : en 2008, un seul couple a mené à bien sa reproduction, avec 3 jeunes à l'envol, dans le sud de la Province de Namur (le nid a bénéficié d'une protection matérielle et d'une surveillance quasi constante). Il semble également y avoir eu plusieurs échecs dans les provinces de Brabant wallon, Namur et Liège (beaucoup de parades mais peu de preuves de nidifications concrètes, un cas d'abandon des jeunes et « un massacre à la moissonneuse »).

En définitive, même si l'inventaire effectué dans le Hainaut peut seul faire l'objet d'une comparaison interannuelle (à court terme ; voir ci-dessus), les résultats semblent déjà indiquer que la fréquentation estivale des plaines agricoles par les busards non nicheurs (toutes espèces confondues) peut être assez variable d'une année à l'autre. Les causes de ces variations sont encore inconnues. La faible disponibilité des proies (notamment des micromammifères) et/ou la quasi-disparition des zones de chasse favorables (jachères) pourraient être des facteurs explicatifs. D'ailleurs, certaines observations de terrain vont dans ce sens. En 2008, plusieurs observateurs ayant suivi les nidifications de Busards cendrés ont signalé que les mâles étaient parfois partis en chasse durant plusieurs heures et ne revenaient au nid qu'à intervalles très espacés, ce qui laisse penser que les ressources alimentaires étaient particulièrement limitées. Si le stock de micromammifères était effectivement faible en 2008, on peut penser, au vu du nombre élevé de Busards des roseaux non nicheurs rencontrés, que cette espèce est peut-être moins liée à ce type de proies que les deux autres busards. Cette espèce a effectivement un large spectre alimentaire. Ainsi, plus de 140 espèces proies ont été dénombrées dans les marais charentais durant la période internuptiale (BAVOUX *et al.*, 1990). À cet éclectisme s'ajoute une nécrophagie prononcée (BAVOUX & BURNELEAU, 2004).

Conclusions et perspectives

Au regard du rapport superficie inventoriée/superficie favorable et en tenant compte du fait que les zones prospectées sont connues pour être fréquentées par les busards, ainsi que du nombre de cou-



ples reproducteurs avérés, on peut supposer que la population wallonne de busards non nicheurs (toutes espèces confondues) compte au moins 70 à 80 individus. Ceci nous amène à penser que nos contrées, situées à la croisée des populations observées en Allemagne, aux Pays-Bas et dans le nord de la France, sont prospectées de manière très active par des individus estivants, peut-être en quête de sites propices à leur installation future. Les cultures, milieux changeants par nature, sont donc à prospecter de manière régulière et annuelle car il est certain que nous sous-estimons le nombre d'oiseaux présents sur notre territoire. En 2007 et, dans une moindre mesure en 2008, de nombreuses parcelles ont étéensemencées de céréales. Le nombre de champs potentiellement accueillants était donc plus élevé qu'à l'accoutumée, ce qui a encore rendu les prospections plus difficiles.

Aussi, afin d'aller plus loin dans la réflexion et pour affiner les comptages (en tentant d'éviter les biais dus notamment aux déplacements des oiseaux), il serait intéressant, comme le proposait DERUME (2006), de localiser les dortoirs et d'en effectuer leur dénombrement. Cela pourrait se faire à la même période que le comptage de jour, mais également en fin de saison et en période hivernale. Ainsi, en plus de compléter les informations déjà acquises lors du recensement des

estivants, la connaissance des sites de dortoirs et le relevé de leur niveau de fréquentation pourraient se révéler être de précieux indices en vue de la nidification les années suivantes. En France, notamment, il est admis que les dortoirs fréquentés une année en hiver par les Busards Saint-Martin (voire les Hiboux des marais *Asio flammeus*) peuvent coïncider avec des sites de nidification de Busards cendrés l'année suivante (Réseau Busards France, com. pers.). Un fait semblable a déjà été observé en Wallonie : un couple de Busard des roseaux, ayant niché à Molenbaix en 2005, était installé dans une plaine agricole où se forment régulièrement des dortoirs de Busards des roseaux en fin d'été et des dortoirs de Busards Saint-Martin en hiver.

Une tentative de recensement des sites de dortoirs a été initiée par le GT Busards, mais les données restent encore trop éparées et fragmentaires pour en tirer de quelconques enseignements.

Afin d'augmenter nos connaissances relatives aux trois espèces de busards nichant en cultures et de tenter ainsi de mieux les protéger, un nouveau comptage estival sera réalisé le 20 juin 2009 en Wallonie. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à prendre contact avec les auteurs et à consulter le site www.busards.be. Merci d'avance !

À VOS JUMELLES !

**Rendez-vous le 20 juin 2009
pour un nouveau recensement estival...**

Prenez contact avec le coordinateur de votre région.

Toutes les infos sur www.busards.be
ou auprès de Jérémie Guyon (0486/657 256)



Photo : Baptiste Bataille



Bibliographie

BAVOUX, CH., BURNELEAU, G., CUISIN, J. & NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1990) : Le busard des roseaux *Circus a. aeruginosus* en Charente-Maritime (France). II. Alimentation en période internuptiale. *Alda*, 58 : 221-231.

BAVOUX, CH., BURNELEAU, G. & PICARD, M. (1998) : La nidification du Busard des roseaux *Circus a. aeruginosus* en Charente-Maritime (France), analyse des données en fonction de l'âge des nicheurs. *Alda*, 66 : 299-305.

BAVOUX, CH. & BURNELEAU, G. (2004) : Busard des roseaux *Circus aeruginosus* in Thiollay, J.-M. & Bretagnolle, V. (2004). *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux & Niestlé, Paris.

BAVOUX, CH., BURNELEAU, G. & BRETAGNOLLE, V. (2006): Gender determination in the Western Marsh Harrier (*Circus aeruginosus*) using morphometrics and discriminant analysis. *The Journal of Raptor Research*, 40 (1) : 57-64.

DERUME, M. (2006) : Premier comptage simultané des Busards des roseaux (*Circus aeruginosus*) estivant dans des plaines agricoles du Hainaut occidental. *Le Guignard*, année 2006 : 90-93.

DERUME, M. (2007) : Deuxième comptage simultané des Busards des roseaux (*Circus aeruginosus*) estivant dans des plaines agricoles du Hainaut occidental. *Le Guignard*, année 2007 : 94-95.

MILLON, A., BOURRIQUX, J.L., RIOLS, C. & BRETAGNOLLE, V. (2002) : Comparative breeding biology of Hen harrier and Montagu's harrier: an 8-year study in north-eastern France. *Ibis*, 144 (1) : 95-105.

REMERCIEMENTS – Nous tenons à remercier les relecteurs pour leurs suggestions et remarques avisées ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce comptage : T. Baudoux, P. Boland, A. Burnel, A. Charlier, P. Cucurnia, J.-L. Dambiermont, J. Dandois, A. De Broyer, M. Declercq, E. Dehombreux, P. Desablens, J. Dragonetti, P. Duchesne, V. Dufour, N. Dutoit, F. Ellis, C. Farinelle, M. Fries, M. Gérard, S. Gigalkin, Ph. Hermand, C. Huyghebaert, A. Jortay, C. Labeye, J.-M. Lacombe, R. Landrain, V. Leirens, P. Loly, M. Marchi, Th. Mariage, P. Melon, M. Mossay, Th. Ory, S. Palate, F. Paulus, D. Seghizzi, S. Sorbi, J. Taymans, Y.-M. Trémont, P. Vandamme, D. Verroken et L. Verroken.

MATHIEU DERUME
Chaussée Brunehaut, 190
B- 7812 Moulbaix
mathieu.derume@belgacom.net

SUMMARY – Summering of Marsh Harriers (*Circus aeruginosus*), Hen Harriers (*Circus cyaneus*) and Montagu's Harriers (*Circus pygargus*) in agricultural plains of Wallonia: first estimates.

Non-breeding summering of harriers in agricultural plains is studied in western Hainaut since 2006. To grasp this phenomenon more accurately, we wanted to know what the situation in the whole Walloon Region was. The first results seem to confirm the observations in Hainaut. Marsh Harriers, in particular females, are more numerous in all the provinces and summering shows a certain yearly variability (at least in Hainaut). The reasons are still unknown but availability of food might be considered: micromammals cycles and loss of hunting areas (set-asides).